

Et pendant ce temps, le gouvernement allemand augmente les salaires des fonctionnaires de 7,5 % ...



Alors que les fonctionnaires français subissent le gel du point d'indice sur très longue durée, les syndicats de la fonction publique allemande ont obtenu un accord portant sur une revalorisation de 7,5 % dans les deux ans qui viennent ! (3,2% rétroactivement au 1er mars 2018, 3,1% au 1er avril 2019 et 1,1% au 1er mars 2020).

De la même façon, alors que l'exécutif s'apprête à remettre en cause notre code des pensions, les gouvernements portugais, polonais et prochainement italien abaissent l'âge d'accès à la retraite à taux plein !

Le statut piétiné :

Le fonctionnaire, ce bon à rien ! « les contractuels apportent une expertise, un savoir-faire, un regard extérieur pour renouveler, améliorer, moderniser nos pratiques et nos modes de fonctionnement. Nous avons tout autant besoin de ces talents pour innover et pour adapter nos services publics à l'évolution des attentes de nos concitoyens ». (Darmanin 15 mai)



Le fonctionnaire est demandeur de la casse du statut ! « Il y a de très fortes attentes de la part des services et des agents publics sur ce chantier » (Darmanin 15 mai)

Les CAP, pour quoi faire ? Les directeurs peuvent bien décider tous seuls ! Ni la mobilité ni la promotion ne seraient traitées en CAP si on lit le projet présenté. (DGAFP 25 mai). Au prétexte fallacieux de trop de commissions, d'un travail chronophage et d'un besoin de plus de souplesse des DRH, il faudrait donc laisser les directeurs décider de qui serait muté ou promu et l'agent mécontent pourrait saisir la CAP comme une instance de recours. Le paritarisme serait supprimé sauf pour les commissions disciplinaires.

Un objectif ; « fluidifier les mobilités individuelles des agents, mieux prendre en compte les besoins des services » (DGAFP 25 mai)

DANGER !!!

Dans le cadre de la généralisation annoncée des agences, il semble que non seulement les agents pourraient être issus des rangs des ordonnateurs, mais également les comptables publics eux-mêmes! En résumé, les comptables publics censés contrôler par exemple les dépenses des élus locaux seront leurs employés ! Irrresponsable.

La porte grande ouverte à la corruption !



BULLETIN D'ADHESION

FO DGFIP SYNDICAT NATIONAL DES FINANCES PUBLIQUES

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

NOM : _____ PRÉNOM : _____
 N° DGI ou N° AGORA : _____ ADRESSE MÊL : _____
 GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %
 AFFECTATION : _____
 déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. - DGFIP)
 Fait à _____ le _____ (signature)



L'EXPRESSION SYNDICALE

Edité par la section FO-DGFIP du département du Rhône



SOMMAIRE

L'Édito	1
InFOs locales	2
Restructurations-Réorganisations	3
Augmentation Outre Rhin - Statut	4

L'édito du Secrétaire Départemental

Toujours plus !

A l'orée des années quatre-vingt, un éditorialiste multi-cartes s'improvisait économiste en surfant sur l'air du temps. Dans un livre baptisé « **Toujours plus** » il décrivait des salariés insatiables qui ruinaient l'économie nationale. Ses remèdes étaient clairs : **moins d'Etat, moins d'impôts pour les riches et pour les entreprises, moins de droits et moins de salaire pour tous les autres.**

Cet ouvrage marquera aussi le début du **grand matraquage anti-fonctionnaire**. Dogmes ressassés en boucle depuis lors par une petite élite bien à l'abri de ce qu'elle prétend nécessaire d'infliger au reste de la population.

Près de quatre décennies plus tard, plus que jamais, les échecs répétés (chômage, commerce extérieur...) de ces dogmes économiques n'empêchent pas l'exécutif d'en rajouter. En un an, nous avons assisté à la multiplication des ruineuses baisses d'impôts ciblées sur les revenus financiers.

Toujours plus pour des « premiers de cordée » à la rapacité sans limite, sur le dos des plus de 98 % de « derniers de corvée ».

Loin de tirer un trait sur cette idéologie rance, le gouvernement a donc décidé de lancer l'assaut final contre le service public et ses serviteurs. **Statut laminé et missions supprimées ou livrées aux marchands**, tel est le programme que FO-DGFIP 69 vous annonçait dès le 27 septembre dernier.

Pour ce faire, il ne s'embarrasse d'aucune discussion, encore moins d'une négociation. Libéralisme économique, autoritarisme social.

Les premières « pistes » CAP 2022 confirment que la **DGFIP va payer le prix fort, d'autant plus qu'elle se veut encore être exemplaire.**

Pour en obtenir le retrait, la riposte ne saurait se résumer à un enchaînement de journées de grève saute-mouton.

Cette grève devra être unitaire, massive et déterminée. Un investissement pour l'avenir.



Donnez une force à votre voix.
VOTEZ FO!





CAE peau de chagrin

La préfecture annonce 45 à 50 000m2 dans les nouveaux locaux en remplacement de 71 000 aujourd'hui (soit une baisse d'au moins 30%!). FO vous informe que ces chiffres sont biaisés (faux?) car deux administrations (DREAL et UT Direccte) actuellement non logées à la CAE le seront à l'avenir.

La CAE actuelle, plus les surfaces actuelles des nouveaux arrivants représentent environ 100 000m2 !

C'est donc vers une réduction de plus de 50 % des surfaces que nous nous dirigeons ! FO-DGFiP 69 s'y oppose très concrètement en obligeant l'administration à se positionner dès maintenant, sur le relogement de certains services.

Nous dénonçons le refus, à cette heure, de la DRFiP de nous garantir que les brigades départementales de vérifications bénéficieront de bureaux attitrés.

Non au fonctionnaire SBF ! (Sans bureau fixe)

En outre, il est question de 30 % de parties communes alors que le RIL ne représente que 5 % des surfaces. Non aux locaux formatés pour l'interministérialité, non à l'éviction de la DGFiP !

En outre nous n'avons pas de garantie quant à la localisation géographique à la Part Dieu !



Des communes du Rhône changent de département (!)

Au lieu de transférer les communes gérées par la trésorerie de Condrieu vouée à la fermeture à la trésorerie rhodanienne la plus proche, celles-ci relèveront de la compétence d'un poste isérois... **ridicule, invraisemblable, impensable** mais pas sans incidence sur les agents qui perdent en théorie leur priorité, la mission quittant le département. A suivre...

Le Rhône en grève :

Par trois fois ces derniers mois, nous avons dépassé 1 gréviste/3 et nous avons même établi un record pour un département de chef lieu de région en dépassant nettement les 50 % de grévistes le 22 mars. La DGFiP fait clairement plus grève que la moyenne Fonction Publique, le Rhône beaucoup plus que la moyenne DGFiP nationale... nous sommes prêts pour répondre aux annonces CAP 2022... par une grève à la hauteur de la violence des attaques portées !



Zéro augmentation : merci PPCR !

Le fameux "rendez vous salarial" de juin débouche sur la confirmation du **gel du point d'indice**. Ce gel est inscrit dans PPCR (cf journal FO 03 /2018) et ne surprendra donc personne tant cet "**accord**" est **défavorable** aux fonctionnaires.



Restructuration de la paye en secteur hospitalier :

Transparaît nettement la **volonté de la direction de vider les postes comptables** en charge d'hôpitaux de la mission de payer les rémunérations des agents hospitaliers. Celle-ci serait confiée à un Service d'Assistance au Réseau rattaché à la trésorerie des HCL. Il n'a d'assistance que le nom (Un Pôle national existe pour ça). Il remplirait cette mission à la place des trésoreries, **contribuant ainsi à les affaiblir et à justifier demain de nouvelles fermetures.**



Restructurations et loyers :

Après avoir fermé de nombreuses trésoreries dont les loyers étaient dérisoires (ex : Lamure 1000,00€/trimestre) la DRFiP ouvre donc un nouveau site à Vaulx en Velin sur 1100m2. Un loyer plusieurs dizaines de fois plus élevé que Lamure... Pour un SIP, vidé comme tous les SIP, de son contrôle sur pièce, de sa TH et subissant le choc du PAS... Un loyer ahurissant à l'heure où on nous compte les ramettes de papier !



Retraites : « fake news » d'Etat

Comme prévu, la propagande gouvernementale se déchaîne, relayée par des médias serviles et peu éclairés. Les fonctionnaires seraient « privilégiés » car le calcul de leur pension ne porte pas sur les 25 dernières années. La réalité est ainsi occultée. Le taux de remplacement (TR) des fonctionnaires est tombé en dessous de celui des salariés relevant du régime général: 72,6 % au lieu de 73,8 % (Source Conseil d'Orientation des Retraites). Pire encore, le TR des agents de la DGFiP (non chiffré officiellement) doit être très inférieur en raison du poids des primes, non prises en compte contrairement aux autres salariés. Idem pour la prise en compte des enfants (bonifications) pour les femmes fonctionnaires depuis 2004.



Le CTL oublié

Du jamais vu : un Comité Technique Local était planifié le 24 mai. Ni convocation, ni envoi des documents préparatoires. Il aura fallu attendre que la grève du 22 mai soit passée pour que les restructurations («ASR») nous soient communiquées. De plus nous avons appris la **fermeture de la trésorerie de Condrieu** par le CTL de... l'Isère !

L'opposition des élus à la **fermeture de St Laurent de Chamousset**, a également retardé le processus. Ici comme ailleurs, la mort du service public ne laisse pas indifférent !

SIRHIUS

ne s'use que si l'on s'en sert

Le 31 mai, l'administration nous enjoignait d'en faire un usage limité. Il était question d'une date d'ouverture «officielle», notion obscure dans la mesure où jusqu'à présent, il était uniquement question du mardi 29. Si on ne peut pas se servir d'un applicatif alors pourquoi l'ouvrir? Et puis reste cette impression désagréable à la lecture de ce mail : tout ça serait quand même un peu de notre faute... Pensez-donc, on s'en sert alors qu'il ne fait pas !

